



**AUDIT** *Un rapport accable la direction des prisons genevoises. L'Etat a présenté hier son plan de sauvetage, qui comprend la refonte intégrale de son office à la dérive depuis des années.*

# L'Office pénitentiaire aux soins palliatifs

PAULINE CANCELA

Direction décapitée et absence d'organisation, les déboires de l'Office pénitentiaire (Ofpen) sont désormais officiels. Si depuis 2004, la Commission des visiteurs (CVO) pointe sévèrement les écueils de cette structure créée en 2001, il a fallu attendre un audit de gestion commandé cet été par la magistrate Isabel Rochat pour qu'une restructuration de fond soit envisagée. Les conclusions des auditeurs, rendues publiques hier, accablent la direction générale. Le verdict est sans appel: «L'Ofpen doit être réformé immédiatement, afin qu'il puisse répondre sereinement au manque de places de détention à Genève», estime la conseillère d'Etat.

Il ressort du rapport que l'Ofpen n'a jamais atteint sa vraie mission de pilotage des prisons genevoises. Dix ans après sa création, il n'y a toujours pas de projets communs, de solidarité ou de communication interne, écrivent les auditeurs. L'enquête a révélé des conflits persistants entre les directeurs d'établissement et la direction générale qui suscitent un manque de motivation auprès du personnel.

Pour Moreno Sella, un des auteurs de l'audit, l'Ofpen est une «mosaïque» d'entités indépendantes sans culture d'entreprise. Les nouvelles contraintes pénitentiaires, comme la surpopulation carcérale, ajoutent une pression déstabilisante sur l'office. «Or très concrètement, poursuit-il, la direction générale est inexistante et le pilote est absent.»

## Deux spécialistes à la rescousse

«Chacun pour soi» semble être la devise de l'office devenu «incapable d'absorber les projets en cours et futurs de manière cohérente», déplore l'expert (lire ci-contre). Les grands ouvrages comme Curabilis, New Medico ou Custodis en pâtissent.

L'utilité de l'Ofpen n'a cependant pas été remise en question par Isabel Rochat. «La professionnalisation de la direction générale est indispensable pour répondre aux nouvelles exigences que nous demandent les différents organes de contrôle», défend-elle.

Les recommandations de l'audit aboutissent sur une refonte en deux temps. Pour remettre à flot son office, le Département de la sécurité, de la police et de l'environnement (DSPE) prévoit avant tout de renforcer la hiérarchie, avant de redéfinir les rôles de chacun. Il nomme donc Sandra Favre de Oliveira, qui travaille déjà à l'Ofpen, comme nouvelle directrice ad intérim, – le

directeur actuel étant en congé maladie depuis novembre dernier.

Viendront la chaperonner deux spécialistes reconnus du domaine pénitentiaire. Henri Nuofer, secrétaire général de la conférence latine de Justice et Police, s'occupera des questions stratégiques, et Marcel Scheibler, ancien membre de la direction du service pénitentiaire de Neuchâtel, sera en charge de la mise en œuvre opérationnelle de la réorganisation. «Nous travaillerons en concertation avec les services concernés, assure Isabel Rochat. Il ne s'agit pas de laisser cet audit dans le tiroir ou d'en tirer une réforme abstraite et technocratique.»

## Mauvaise réputation

«L'Ofpen souffre d'une mauvaise image à l'extérieur du canton et auprès des partenaires concordataires», regrette Moreno Sella. Un portrait sans concession qu'il attribue à un manque de moyens plutôt qu'à des compétences. Ces dernières sont mal mises à contribution, voire inutilisées. D'autre part, la direction générale serait constamment accaparée

par la gestion opérationnelle de Champ-Dollon et du Service des établissements de détention et des peines alternatives (SEDPA). Conséquences: aucun pilotage des ressources humaines, pas de contrôle interne ni de travail transversal. Une prise en otage par l'urgence quotidienne qui se traduit par l'absence de vision stratégique.

Les dysfonctionnements du SEDPA ont, pour leur part, particulièrement attiré l'attention du second auditeur Marcel Scheibler. Dans la liste des couacs, il relève que les gardes de nuit sont assurées par une seule personne dans les établissements de Riant-Parc, Villars et Favra. «Comment peut-on réagir seul en cas de problème avec peut-être douze heures de travail dans les pattes?», s'interroge le Neuchâtelois. Pire, des mesures de sécurité incendie demandées par la Police du feu en 2006 et 2009 sont restées lettre morte. M. Scheibler a également relevé le manque de gestion globale des collaborateurs. La cause éventuelle des disparités salariales inexplicables décelées au sein d'une même fonction.

Pour y remédier, la première phase de restructuration concrète débute aujourd'hui par la suppression de l'échelon intermédiaire du SEDPA afin de le rattacher directement à la direction générale. Cette unité est jugée trop éloignée du terrain. A terme, les auditeurs préconisent un examen approfondi des établissements de semi-détention et semi-liberté afin de songer à d'éventuels regroupements.

## Soulagement pour la CVO

L'inefficience de la coordination des petites maisons avait déjà été pointée en janvier par la CVO. Le commissaire libéral Renaud Gautier estimait dans nos colonnes que l'éclatement des institutions ne pouvait répondre efficacement à la surpopulation carcérale. La commission vit donc cet audit comme un «soulagement».

«Il corrobore les conclusions que nous présentons depuis des années», se réjouit la rapporteuse socialiste Loly Bolay. Elle regrette de son côté que l'Etat n'ait pas daigné entendre les sonnettes d'alarme plus tôt. |



Selon l'audit commandé par Isabel Rochat, l'Office pénitentiaire n'a jamais atteint sa vraie mission de pilotage des prisons genevoises. Dix ans après sa création, il n'y a toujours pas de projets communs, de solidarité ou de communication interne, écrivent les auditeurs. JPDS

## 300 PLACES DE PLUS EN 2016

Dans quatre ans, 302 nouvelles places de détention devraient être disponibles à Genève, grâce au futur établissement pénitentiaire psychiatrique Curabilis et le déplacement de l'unité médicale de Champ-Dollon (New Medico) – attendus pour 2013. La Brenaz II, qui comprendra 150 places, doit voir le jour en 2016. Si les chantiers ont pris du retard, c'est notamment à cause de la construction «record» de Cento Rapido (cent nouvelles places à Champ-Dollon), estime la conseillère d'Etat Isabel Rochat. Dans la foulée, elle espère doter les prisons de 120 postes supplémentaires aux 542 plein temps actuels.

Reste à voir comment l'urgence de la réorganisation de l'Ofpen pour faire face à la surpopulation carcérale endémique à Genève trouvera écho parmi les politiques chargés de mettre en œuvre le budget de l'Etat. PCA

# Grève du zèle sur fond de surpopulation à Champ-Dollon

MARIO TOGNI

Alors que Champ-Dollon tourne à plein régime – autour de 615 détenus pour 370 places ces derniers jours –, les gardiens redoublent de rigueur au travail. Par obligation? Non, en signe de protestation! Il y a un mois, les agents de détention ont entamé une grève du zèle, en même temps que leurs collègues policiers engageaient des mesures de lutte pour protester contre Isabel Rochat et sa gestion du Département de la sécurité (DSPE). Les règles de sécurité sont désormais appliquées *stricto sensu*: fouilles systématiques à l'entrée, déplacement des détenus un à un...

A cela s'ajoute la mesure qui fâche. Les avocats ne peuvent plus prendre rendez-vous par téléphone avec leurs clients et doivent se rendre sur place, ce qui occasionne des retards. Fin janvier, le bâtonnier M<sup>e</sup> Vincent Spira s'en indignait par courrier, accusant le syndicat d'entraver le droit des justiciables à la défense. Et l'Ordre des avocats d'invoquer une violation de la Convention européenne des droits de l'homme.

«Il y a parfois quelques retards mais pas dans ces proportions», répond Christian Antoniotti, président de l'Union du personnel du corps de police (UPCP), qui comprend une section prison. Selon nos informations, des statistiques ont été tenues à l'interne indiquant que 95% des avocats ont pu rencontrer sans problème leurs clients. Directeur de Champ-Dollon, Constantin Franziskakis espère pour sa part «un retour rapide à la normale. Mais la grève du zèle n'a pas d'impact majeur sur le fonctionnement de la prison.» De son côté, Isabel Rochat indique que «des aménagements ont été prévus pour les avocats».

Le syndicat n'a toutefois pas l'intention de lâcher le morceau. Alors que beaucoup voient dans son mouvement un simple geste de solidarité envers les collègues policiers, l'UPCP assure que les gardiens ont leur propre cahier de revendications. Lesquelles? Selon Christian Antoniotti, le conflit se cristallise autour de la réforme du statut des agents de détention. Deux régimes, présentant notamment des disparités salariales,

cohabitent à l'heure actuelle. Initié par Laurent Moutinot, un projet d'uniformisation – sous le nom de Custodis – est toujours à l'étude au DSPE. Mais celui-ci se fait attendre.

«Il n'est pas admissible que deux fonctionnaires exerçant le même métier travaillent sous des régimes différents», reconnaît Isabel Rochat. Sa gestion du dossier irrite toutefois le syndicat. «Il n'y a ni ligne de conduite, ni objectifs clairs, ni calendrier», critique son président. Mardi, une rencontre avec la conseillère d'Etat a néanmoins permis de renouer le dialogue, se réjouit-il.

Par ailleurs, le contexte de surpopulation carcérale n'est pas pour apaiser les esprits. Certes, 100 nouvelles places ont été créées l'été passé à Champ-Dollon, avec le projet Cento Rapido. Mais les records battus ces dernières semaines (627 détenus à fin janvier) n'en sont pas moins alarmants. «La situation est moins tendue qu'il y a deux ans, mais le taux d'occupation de la prison reste très élevé», note Constantin Franziskakis.

En ce sens, la forte baisse de début 2011 n'a été qu'un «accident» lié à la mise en route du

nouveau Code de procédure pénale. La tendance à la hausse s'est ensuite confirmée. Selon le décompte du directeur, Champ-Dollon abrite entre 30 et 45 résidents supplémentaires par mois depuis octobre. «Dès 650 détenus, ce qui ne tardera pas à arriver, il faudra de nouveau installer des matelas par terre», précise Christian Antoniotti.

Les problèmes liés à la surpopulation ne se limitent pas à l'organisation des cellules. En parallèle de Cento Rapido, un second bâtiment était prévu pour centraliser le service médical – de quoi libérer une unité cellulaire – et une nouvelle cuisine, des infrastructures qui atteignent aujourd'hui la limite de leurs capacités. Mais le projet New Medico a finalement été retardé – «indépendamment de notre volonté», dit Isabel Rochat. Il n'est désormais annoncé que pour 2013. En attendant, le personnel de Champ-Dollon s'adapte. «La surpopulation va être absorbée, comme d'habitude», remarque Christian Antoniotti. Mais il n'y a plus aucune limite.» AVEC PCA